

4.1 - Documents graphiques Planche Nord

Titre de la Planchette N°
Département de Vendée - Viransault

Échelle : 1:50 000ème

SCÉ
Service Communautaire de Coopération
Département de Vendée - Viransault

PLAN LOCAL D'URBANISME

- UA** Nom de zone
- Limite de zone
- Emploiment réservé
- Espace boisé classé au titre de l'article L. 130.1 du CU
- Boisement à préserver au titre de l'article L.123.1.5.7° du CU
- Elément paysager à préserver au titre de l'article L. 123.1.5.7° du CU
- Perimètre sanitaire par rapport à une station d'épuration
- Entité archéologique
- Zone humide au titre de l'article L. 123.1.5.7° du CU
- Lit riveur du Jaumay
- Lit moyen du Jaumay
- Lit riveur du Jaumay
- Mare, plan d'eau
- Sentier à protéger au titre du L. 123.1.5.7° du CU
- Accès interdit
- Marge de recul
- * Changement de destination autorisée
- Zone non aedificandi
- Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation
- Axe sonore

Emploiment réservé			
Numero	Description	Superficie	Statut
1	Emplacement d'activités	4 300 m²	Commune
2	Emplacement d'activités	2 000 m²	Commune
3	Emplacement d'activités	27 500 m²	Commune
4	Mars à destination	102 m²	Commune

